



ARCHERS PHILIBERTINS

DOSSIER D'INSCRIPTION 20__ / 20__

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : __ / __ / _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

ADRESSE MAIL : _____

ATTESTATION POUR COMITE D'ENTREPRISE



ARCHERS PHILIBERTINS

Année 20__ / 20__

NOM : _____

PRENOM : _____

Je soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club Archers Philibertins et m'engage à le respecter, notamment l'article 15.

Après deux avertissements pour non-respect du règlement intérieur du club, l'adhérent sera exclu du club, sans pouvoir prétendre à aucun remboursement (décision de l'AG du 16 juin 2011).

Signature :

Signature des parents :
(Adhérent enfant)

Le règlement de la cotisation est à remettre à l'ordre de «Archers Philibertins »
Cotisation Annuelle (Cocher les choix)

- Jeune 1ere année 89€
- Adulte 1ere année 109€
- Jeune 79€
- Adulte 99€
- Location arc (hors débutant) 30€ (+caution 100€)

Documents à remettre lors de votre inscription :

- Cet exemplaire complété et signé
- Un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Tir à l'arc en compétition.
- Une photo d'identité pour la licence
- Le paiement par chèque, espèces ou loisirs kid

Matériel indispensable à apporter par l'adhérent (non fourni par le club) :

- Carquois, 6 flèches, palette, dragonne, protège bras
- Option Elastique d'entraînement



ARCHERS PHILIBERTINS

Année 20__ / 20__

AUTORISATION DE DIFFUSION

Des photographies, films et œuvres originales

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et 121-2 du code de la propriété intellectuelle, à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisées dans le cadre sportif, par les représentants des médias, pour les besoins éventuels :

- d'un reportage journalistique par presse écrite ou audiovisuelle
- d'une exposition thématique pour un projet pédagogique,
- du site Internet de la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc), ou de la ligue Départementale de Tir à l'Arc.

La personne responsable de l'archer mineur représenté, autorise que les paramètres de la photographie ou de l'œuvre soient modifiés (modification des couleurs, de la taille, du cadrage...) selon les besoins du support. Par ailleurs, le club « Archers Philibertins » s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

Je soussigné(e) Mr, Mme, Mlle

Domicilié(e) à :

Représentant légal de l'enfant :

Autorise la diffusion par le club « Archers Philibertins »

N'autorise pas la diffusion par le club « Archers Philibertins »

* Cocher la case correspondante

Contrepartie :

La présente autorisation de publication est consentie à titre gratuit

Fait à _____ le _____

Signature de la personne responsable :



ARCHERS PHILIBERTINS

Année 20__ / 20__

AUTORISATION DE SORTIE

Merci de remettre cette fiche à l'initiateur ou à un membre du bureau.

Autorisation pour l'enfant :

Nom : _____

Prénom : _____

Cours d'initiation tir à l'arc du Mardi avec Mme Anita SALLAUD (initiateur diplômé)

Madame, Monsieur _____

- Autorise leur enfant à quitter le club de tir à l'arc, après la fin des cours.
 N'autorise pas leur enfant à quitter le club de tir à l'arc après la fin des cours.

* Cocher la case correspondante.

Fait à _____ le _____

Signature de la personne responsable :



ARCHERS PHILIBERTINS

AVIS AUX NOUVEAUX ADHERENTS

Vous venez de vous inscrire à l'initiation de tir à l'arc dans l'association ARCHERS PHILIBERTINS. Du matériel va vous être prêté. Un initiateur va vous attribuer un arc.

Ce matériel coûte cher, nous vous demandons d'en prendre soin.

Quelques règles :

- 1) L'arc est une arme, donc ne pas jouer avec ni viser une personne.
Se conformer strictement aux ordres de la personne en charge de la séance de tir.
- 2) Ne pas poser l'arc à terre, mais sur le repose arc fournis.
- 3) Monter la corde soigneusement avec l'appareillage adéquat.
- 4) Graisser la corde avant de la démonter en fin de cours.
- 5) Remettre l'arc à sa place numérotée.

Une fiche sera à votre disposition pour noter si besoin les réparations à effectuer.

Communication :

Il est important pour nous d'avoir vos coordonnées pour :

- Appeler en cas de besoin un parent.
- Vous informer par mail, des concours et autres actions auxquels participe le club.
- Vous informer de tout changement durant l'année en cours.

Horaires :

Mardi 18h30 à 20h30	Initiations adultes & enfants (débutants)	Salle Montréal
Jeudi 19h à 21h	Entraînements (hors débutants)	Salle Montréal
samedi 8h30 à 10h30	Entraînements libres (hors débutants)	Salle Montréal

Site internet : <https://www.archers-philibertins.fr/>

Page Facebook : Archers Philibertins

Mail : archers.philibertins@free.fr

Téléphone : 06.83.44.47.62

Le Président